



## recours à in huissier non satisfaisant

Par **babeth 59**, le **12/03/2009** à **21:37**

le tribunal a repondu favorablement a ma demande : il demande a Monsieur et Madame X, mes anciens propriétaires, a me verser de l'argent  
Ceux ci ne payant pas , je me suis retourné vers un huissier  
I huissier m a retourné le dossier après m avoir demandé des frais  
il affirme que Madame X a quitte son mari celui , ne travaillant pas, n a que 15 euros par jour , il ne peut donc pas payer  
Sachant qu ils ont vendu une maison l année dernière Où est l argent  
I huissier avait il le droit de me retourné le dossier sans avoir recherché Madame X  
Que me conseillez vous de faire  
Dois je faire appel a un autre huissier avec le risque d arriver au même resultat